

## **Exécution de la loi fédérale sur la formation professionnelle**

Swissmechanic, Association Suisse d'entreprises mécanique et technique a décidé d'abroger au 30 juin 2012 le règlement concernant l'examen professionnel supérieur de *maître mécanicien-électricien/maître mécanicienne-électricienne* du 25 août 1995.

Swissmechanic, Association Suisse d'entreprises mécanique et technique a décidé d'abroger au 30 juin 2012 le règlement concernant l'examen professionnel supérieur de *maître mécanicien/maître mécanicienne* du 11 mai 1992.

24 avril 2012

Office fédéral de la formation professionnelle  
et de la technologie